



06/05/2021

# École alternative Le Baluchon

Présentation du projet particulier  
dans le cadre du renouvellement 240

Sophie Marcotte, directrice  
en collaboration avec le comité pédagogique  
ÉCOLE ALTERNATIVE LE BALUCHON

## Table des matières

1.	Identification de l'établissement scolaire .....	4
2.	Analyse d'impact sur l'organisation des services éducatifs du territoire du CSS .....	5
3.	Description du projet particulier .....	7
3.1	Notre mission .....	7
3.2	Une vision et des valeurs .....	7
3.3	Le mode de vie du Baluchon .....	9
3.4	Pratiques et structures pédagogiques .....	10
3.4.1	Les stratégies d'enseignement et les approches pédagogiques.....	11
	Les projets et activités ouvertes .....	11
	La différenciation pédagogique .....	13
	L'intégration de l'environnement numérique et des outils technologiques .....	13
	La pédagogie du plein air et la classe extérieure .....	14
	La culture à l'école et le réseau Hémisphère .....	14
3.4.2	L'apprentissage autorégulé et la cogestion des apprentissages et de la vie de classe .....	15
	Horaire et plan de travail .....	15
	Agenda .....	15
	Les périodes de travail personnel .....	16
	Contrat d'engagement .....	16
	Les rassemblements.....	17
3.4.3	L'apprentissage coopératif.....	17
	Les équipes d'entraide .....	17
	Le tutorat.....	17
	Regroupements multiâges .....	17
3.4.4	Les projets-écoles.....	18
	Le projet cirque .....	18
	Le projet classe-nature.....	19
	Les périodes collectives école .....	19
3.4.5	Le bien-être à l'école.....	20
	Programme d'habiletés sociales ( Vers le Pacifique) .....	20
	Les activités de pleine conscience .....	20
	Les corridors actifs .....	20

La libre circulation dans l'école.....	20
3.4.6 Les instances démocratiques .....	21
Le conseil de classe .....	21
Le conseil des élèves .....	21
L'assemblée générale des jeunes.....	21
Le comité vert .....	21
Les comités de classe .....	22
3.4.7 Les structures collaboratives de cogestion .....	22
La cogestion .....	22
Les mercredis pédagogiques : le collège des enseignants.....	22
L'implication parentale .....	23
La coéducation .....	24
4. Description du temps alloué à chaque matière enseignée dans le cadre du projet pour chaque niveau. ....	27
5. Modification au bulletin unique.....	27
6. Critères d'admission.....	28
7. Intégration des élèves ayant un plan d'intervention au sein du projet.....	28
8. Contribution financière.....	30
9. L'évaluation du projet particulier portant sur la période couverte par l'approbation.....	30
10. La résolution du conseil d'établissement attestant le souhait des parents d'obtenir l'approbation ministérielle à nouveau.....	33
En conclusion .....	34
Annexe 1 : Exemple d'activité ouverte .....	35
Annexe 2 : Grilles-matières pour l'année scolaire 2021-2022.....	37
Annexe 3 : Résolution du conseil d'établissement : grilles-matières 2021-2022 .....	38
Annexe 4 : Critères d'admission du Baluchon .....	39
Annexe 5 : Résolution du conseil d'établissement pour le renouvellement du projet particulier.....	44

**LIP 240** : *Exceptionnellement, à la demande d'un groupe de parents et après consultation du comité de parents, le centre de services scolaire peut, avec l'approbation du ministre, aux conditions et pour la période que ce dernier détermine, établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse.*

*Le centre de services scolaire peut déterminer les critères d'inscription des élèves dans cette école. Il doit donner la priorité aux élèves qui relèvent de sa compétence au sens du premier alinéa de l'article 204.*

1988, c. 84, a. 240; 1997, c. 96, a. 76; 2000, c. 24, a. 32; 2020, c. 1, a. 111.

Ce document présente l'ensemble des dossiers relatifs à la demande de renouvellement du 240 visant à reconnaître l'école alternative Le Baluchon comme étant un projet particulier.

Il a été rédigé par la direction, en collaboration avec le comité pédagogique, suite à des consultations du collège des enseignants et il a été approuvé tout au long de son évolution par le conseil d'établissement.

## 1. Identification de l'établissement scolaire

Le bâtiment principal de l'école alternative Le Baluchon est situé à Ste-Rose, Laval. Suite à une demande de parents, un nouveau pavillon du Baluchon a été implanté à Ste-Dorothée. Voici l'acte d'établissement présentant les informations complètes relatives à l'établissement.

<b>Centre de services scolaire de Laval</b> <b>Québec</b>		<b>Centre de services scolaire de Laval</b> Code d'organisme 831000 <b>Acte d'établissement 2020-2021</b>	
<b>Code d'organisme 831018</b> École Le Baluchon 216, boulevard Je-Me-Souviens Laval (Québec) H7L 1W1		<b>Code(s) de bâtiment</b> 831019	
		<b>Unité(s) administrative(s)</b> 018	
<b>ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ(S)</b>			
<b>Précolaire et primaire</b>		<b>Secondaire</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Préscolaire	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> cycle	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> cycle	<input type="checkbox"/> <b>Éducation des adultes</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> cycle	<input type="checkbox"/> Exceptionnellement 1 <sup>er</sup> cycle	<input type="checkbox"/> Exceptionnellement 2 <sup>e</sup> cycle	<input type="checkbox"/> <b>Formation professionnelle</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup> cycle	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup> cycle	<input type="checkbox"/> Exceptionnellement 1 <sup>er</sup> cycle	
<input checked="" type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup> cycle			
<b>LOCAUX</b>			
Tous les locaux sont à la disposition de l'école <input checked="" type="checkbox"/>			
<b>Exclusifs</b>	Le Baluchon utilise 6 maisons-classes de l'école Pierre-Laporte (bâtisse 831-084) située au 805 rue Lauzon, Laval, H7X 2N4.		
<b>Partagés</b>	Le Baluchon utilise des locaux polyvalents de l'école Pierre-Laporte (bâtisse 831-084) située au 805 rue Lauzon, Laval, H7X 2N4.		
<b>Exclus</b>			
		Adopté le 11 mars 2020, DG 2019-2020 numéro 043.  Yves Michel Volcy, directeur général	
OST – Juin 2020			

## 2. Analyse d'impact sur l'organisation des services éducatifs du territoire du CSS

L'école alternative Le Baluchon a été fondée en 1984 par un groupe de parents. Elle fait partie de l'offre de service du CSSL. Un nouveau pavillon s'est ajouté au Baluchon depuis la rentrée scolaire 2020-2021. Ce Pavillon a ouvert ses portes suite aux revendications d'un nouveau groupe de parents qui voulaient créer une 3<sup>e</sup> école alternative dans l'ouest de l'île de Laval. Ce nouveau projet est implanté temporairement dans des maisons-classes en cohabitation avec une école de quartier à Ste-Dorothée. Au cours du processus réflexif entourant la mise sur pied du nouveau projet alternatif et suite à des consultations du conseil d'établissement de l'école alternative Le Baluchon et de celui de l'école hôte, le comité fondateur et le CSSL ont décidé de greffer ce nouveau projet alternatif à celui du Baluchon. Ainsi, les deux projets sont fusionnés et sont sous la gouverne du même conseil d'établissement et les parents des deux milieux forment l'assemblée générale délibérante du Baluchon. Le CSSL diversifie ainsi son offre de service dans l'ouest de l'île et ceci, afin de répondre à un besoin de parents de vouloir offrir à leurs enfants ce type de projet particulier.

Le projet pédagogique du Baluchon et de son Pavillon s'adresse à toute la population lavalloise. Ainsi, n'étant pas élitiste, il est accessible à tous les types de clientèle: un élève ayant un rythme dans les normes, tout comme les élèves à haut potentiel, à risques, handicapés, en difficulté d'adaptation.

Le Baluchon offre un modèle pédagogique différent, soit la pédagogie par projet, tout en répondant aux critères d'une école alternative où la contribution parentale est nécessaire au développement du projet particulier et où les cultures collaboratives sont essentielles. L'implication des parents dans l'école est donc obligatoire, un minimum de 20h par année scolaire par famille est exigé.

Tout en respectant le temps d'enseignement prescrit par la loi sur l'instruction publique (LIP), un aménagement hebdomadaire de l'horaire permet aux élèves, les mercredis après-midi, de retourner à la maison, de réaliser des projets au service de garde ou de vivre activités parascolaires. Cette organisation scolaire différente permet de libérer les enseignants et les intervenants chaque semaine afin de favoriser le développement pédagogique et de faciliter la mise en place de structures collaboratives au sein de l'établissement. De plus, cette structure permet de partager l'expertise entre les deux pavillons qui sont physiquement loin un de l'autre.

L'école alternative Le Baluchon accueille 305 élèves au total. Toutes les classes du primaire offre des regroupements multiâges à deux ou trois niveaux, selon les années et la migration de la clientèle.

Le transport scolaire est offert aux élèves qui résident dans les bassins préétablis par l'organisation scolaire du CSSL. La tarification du transport scolaire s'applique aux élèves d'une même famille. Les frais de transport sont approuvés par le centre de services scolaire et sont établis en vertu de la Politique de transport scolaire en vigueur.

Voici le portrait des demandes d'admission à notre école depuis l'année scolaire 2018-2019

2018-2019			2019-2020			2020-2021 (Ouverture du pavillon)		
Nombre de demandes reçues	Nombre d'élèves admis	Nombre d'élèves sur la liste d'attente	Nombre de demandes reçues	Nombre d'élèves admis	Nombre d'élèves sur la liste d'attente	Nombre de demandes reçues	Nombre d'élèves admis	Nombre d'élèves sur la liste d'attente
63	27	36	101	12	89	186	91	95

Chaque année, les candidats admis à notre école proviennent d'un peu partout à Laval et même parfois d'une autre ville. Cette dernière situation se présente généralement lorsque les enfants fréquentent déjà un milieu alternatif d'un autre CSS et que les parents envisagent un déménagement à Laval. Les parents recherchent à vivre ce type de projet particulier. Bien que les écoles alternatives aient chacune leur particularité, elles ont toutes des fondements similaires : une vision du développement global de l'enfant, la participation active de l'enfant dans son milieu de vie, une approche humaniste, l'implication obligatoire des parents, la cogestion, la coéducation, la vision du rôle essentiel du lien famille-école, etc.

Voici le portrait de la clientèle pour l'année scolaire 2020-2021, les deux pavillons confondus.

Année scolaire 2020-2021	
Niveaux scolaires	Nombres d'élèves inscrits
Préscolaire	52
1 <sup>re</sup> année	46
2 <sup>e</sup> année	45
3 <sup>e</sup> année	47
4 <sup>e</sup> année	38
5 <sup>e</sup> année	39
6 <sup>e</sup> année	38
École à la maison : Covid	6
<b>Total</b>	<b>311</b>

### 3. Description du projet particulier

L'école alternative Le Baluchon a vu le jour en 1984. Elle est née, comme toutes les écoles alternatives d'ailleurs, d'une volonté de parents. Un nouveau pavillon s'est ajouté au projet en août 2020. Notre école offre un milieu de vie dynamique et démocratique qui articule une approche collaborative et communautaire où les élèves, les parents, les enseignants, les membres non enseignants de l'équipe-école et la direction y jouent un rôle actif et décisionnel dans la majorité des dossiers liés à la vie de l'école. Son projet s'ancre dans des courants pédagogiques tels que le courant humaniste, le courant socioconstructiviste et le courant critique et citoyen. Les pratiques pédagogiques et les structures mises en place au Baluchon mettent de l'avant les valeurs s'y rapportant. Le Baluchon fait également partie du Réseau des Écoles Publiques Alternatives du Québec (RÉPAQ).

#### 3.1 Notre mission

**Créons un environnement motivant et bienveillant et engageons-nous activement parce que la réussite est sans limites lorsque tous y participent.**

Cette mission est issue d'une réflexion collective et elle incarne bien le projet particulier du Baluchon. Elle est commune et partagée par l'ensemble de la communauté éducative. Elle fait d'ailleurs référence à tous les acteurs concernés par la réussite des élèves : les enseignants, les membres du personnel non enseignant, les parents, les partenaires, les professionnels, la direction. Au Baluchon, on croit que la réussite est accessible à tous les enfants et que tous, dans un esprit de cohésion et de cohérence, ont un rôle à jouer. C'est grâce à la collaboration et à l'implication de tout un chacun que nous pouvons offrir un environnement propice à la réussite de tous les élèves et ainsi leur permettre de développer leur plein potentiel.

#### 3.2 Une vision et des valeurs

Les valeurs fondamentales sur lesquelles s'appuie et se construit notre projet particulier forment la trame de fond. Sur celle-ci se tissent des actions concrètes qui mettent en œuvre nos fondements, ainsi que nos principes pédagogiques.

Ces valeurs présentées ci-dessous sont aussi issues d'une longue réflexion faite par l'ensemble de la communauté. Elle représente la vision de ce que l'on souhaite voir se développer chez nos élèves au cours des 7 ans de scolarité prévus au Baluchon.

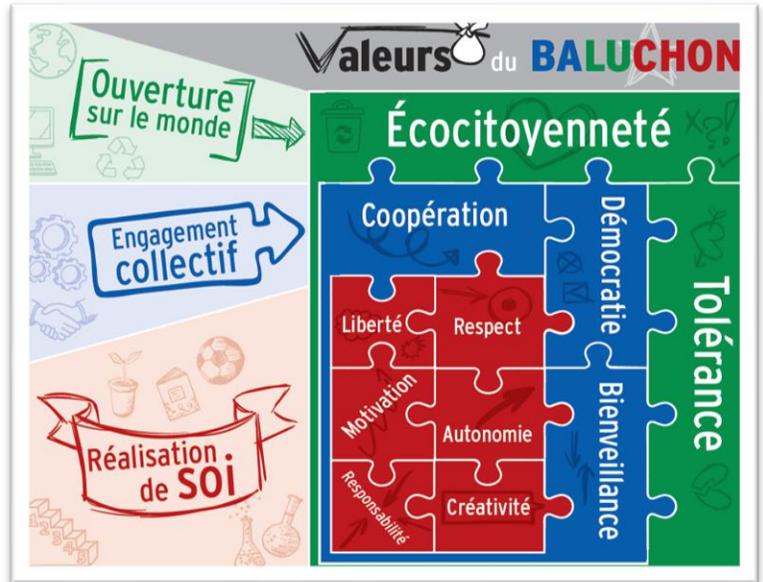
Les valeurs communes et partagées sont présentées en trois grandes catégories imbriquées les unes aux autres, interdépendantes et toutes reliées entre elles : la **réalisation de soi**, l'**engagement collectif** et l'**ouverture sur le monde**.

On amène d'abord les élèves vers la **réalisation de soi** qui s'incarne à travers le développement de l'**autonomie**, de la **responsabilisation** et de la **liberté** de réfléchir et de prendre des décisions dans un cadre sain et sécuritaire. C'est aussi par le **respect** de son ensemble et par la **créativité** dans ses projets, réalisations et dans les recherches de solution que ça se vit. Finalement, la motivation intrinsèque et extrinsèque afin de développer le goût d'apprendre et la curiosité à découvrir ce qui les entoure permet la réalisation de soi.

Puis, on amène les élèves qui se réalisent à développer le sens du devoir à travers l'**engagement collectif**. Celui-ci prend forme dans l'apprentissage de la **bienveillance** relationnelle et communicationnelle, à travers la **démocratie** de la vie de l'école et de la classe et dans le travail collaboratif qui met de l'avant la **coopération** et l'entraide.

Finalement, on amène les élèves qui se réalisent dans un engagement collectif à progresser en ayant une **ouverture sur le monde**. On crée cette ouverture en développant une compréhension du monde et de l'environnement dans lequel ils évoluent à travers l'**écocitoyenneté**, de même qu'en éduquant l'importance de la **tolérance** face à la grande diversité de notre espèce.

Nous avons choisi collectivement de mettre ces valeurs à l'avant-plan, d'en développer une compréhension commune afin d'être cohérents tous ensemble, puisque nous nous engageons à les assumer et à les faire vivre progressivement dans nos gestes quotidiens, autant à l'école qu'à la maison. La cohésion entre les



différents groupes d'intervenants, par exemple entre les enseignants et les parents, est essentielle pour que l'enfant puisse évoluer harmonieusement, puisqu'il voit que ses principaux modèles sont en accord et qu'ils parlent le même langage. La constance dans le respect des valeurs communes et les pratiques qui en découlent facilitent l'ancrage des acquis chez les jeunes.

Ainsi, on croit que l'intervention éducative des enseignants et des parents dans ce sens permettront de développer l'être, le savoir-être, le savoir-faire et le savoir-vivre-ensemble. L'instauration des bases qui, à notre sens, permettront à ces élèves de se développer comme citoyen du monde et à ainsi jouer un rôle actif et constructif dans une société plus juste, plus solidaire et plus planétaire.

### 3.3 Le mode de vie du Baluchon

Suite au travail du comité Bien-être et Bienveillance qui vise à implanter un climat scolaire sain et sécuritaire à l'école, nous avons implanté un code de vie à notre couleur et en cohérence avec nos trois grandes

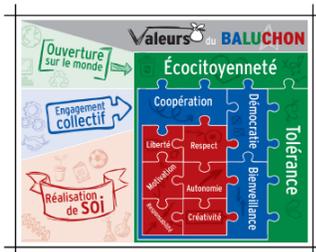


**Notre mode de vie**



**Ouverture**

Valeurs du **BALUCHON**



**Réalisation**

- Je prends soin de moi et des autres dans mes gestes et mes paroles; je fais des choix pacifiques et respectueux à tous les moments de la journée.
- Je prends conscience de mes forces: quand je le peux, j'offre de l'aide aux élèves ou aux adultes qui m'entourent.
- Je développe mon autonomie, j'utilise tous les outils mis à ma disposition et, au besoin, je demande de l'aide.
- Je suis créatif, j'affirme ma pensée par différents moyens en apprenant dans le plaisir.
- Je sais que je dois faire des efforts et utiliser des stratégies pour réussir. (E x S = R)

**POUR** apprendre à me connaître, respecter mes limites et celles des autres.  
**PARCE QUE** j'ai le pouvoir de faire des choix positifs.

**Engagement**

- Je participe en classe afin de favoriser un climat d'apprentissage positif pour moi et les autres.
- Je profite de la liberté que j'ai pour développer mon sens des responsabilités: je travaille activement en classe, je respecte mes échéances, etc.
- Je m'implique dans l'école et j'incite les autres à le faire aussi pour créer un milieu de vie dynamique dans lequel il fait bon vivre
- Je fais des choix positifs qui favorisent ma réussite éducative et personnelle ainsi que celle des autres.

**POUR** que j'aie le goût de m'impliquer positivement dans l'école.  
**PARCE QU'**ensemble, nous la rendrons plus stimulante, motivante et que chacun s'y sentira bien.

**Ouverture**

- Je circule en marchant et je parle à voix basse parce que je comprends que chacun a besoin de calme pour travailler.
- J'ai une attitude aidante et accueillante envers les plus jeunes lorsque je fais du tutorat.
- Je développe ma tolérance en m'ouvrant aux autres et je les accueille dans leurs différences.
- J'agis de façon écocitoyenne en prenant soin de mon matériel, de celui de la classe et de mon environnement. Je gaspille le moins possible et je réutilise avant de recycler.
- Je suis un bon citoyen numérique, je suis respectueux en ligne et je réfléchis à l'impact de mes publications.

Pour ma sécurité et celle des autres, je nomme la violence ou l'intimidation quand j'en vois. Je me confie à un adulte de confiance si j'en vis.

**POUR** mieux vivre ensemble.  
**PARCE QU'**on apprend tous des autres.

valeurs : la réalisation de soi, l'engagement collectif et l'ouverture sur le monde. Puis, nous sommes passés d'un code de vie à notre mode de vie! Celui-ci est enseigné de façon évolutive du préscolaire à la fin du primaire en explicitant les comportements attendus dans les différents contextes de la vie. De plus, on y indique les gains à y adhérer afin que ce mode de vie prenne tout son sens!

### 3.4 Pratiques et structures pédagogiques

Le Baluchon a d'abord choisi la pédagogie ouverte et interactive comme pierre d'assise de son projet pédagogique. Puis, avec les années, des pratiques se sont développées autour d'une pédagogie du projet. Le projet est ainsi devenu le cœur, source de motivation pour les élèves, puisque ce sont eux qui choisissent leurs sujets. L'intervention éducative des enseignants et des parents mise sur le goût d'apprendre et les intérêts personnels de l'élève pour qu'il devienne un apprenant à vie. Le projet représente donc une approche dynamique suscitant la découverte, le désir d'apprendre, l'émergence des talents et des passions et permet aux élèves de se dépasser dans une zone d'intérêt. Tout cela se réalise dans un continuum : on prend les enfants où ils sont et on les aide à avancer, à se perfectionner, à développer leur plein potentiel. L'élève exploite ainsi ses différences individuelles, ses forces et ses faiblesses, tout en contribuant à la communauté éducative qui l'entoure et le supporte. Finalement, tout en respectant les objectifs du Programme de formation de l'école québécoise, le milieu s'adapte autant que possible aux besoins individuels et collectifs des élèves.

Notre école se veut aussi un milieu sain et bienveillant et cela s'arrime avec le fait que nous offrons une éducation centrée sur le développement et l'épanouissement global de l'élève. Il devient évident ainsi que le développement des habiletés sociales et de la régulation émotionnelle revêt une grande importance, autant que le développement des compétences académiques. On développe ainsi l'être, le savoir, le savoir-être, le savoir-faire et le savoir-vivre ensemble. On touche ainsi à la triple mission éducative : instruire, socialiser et qualifier.

Voici les pratiques et les structures du Baluchon permettent de faire vivre nos valeurs et qui, mises ensembles, nous permettent d'actualiser notre projet particulier. Elles ont été catégorisées selon les grands titres suivants:

- Les stratégies d'enseignement et les approches pédagogiques;
- L'apprentissage autorégulé et la cogestion des apprentissages et de la vie de classe;
- L'apprentissage coopératif;
- Le bien-être à l'école;
- Les projets-écoles;
- Les instances démocratiques;
- Les structures collaboratives de cogestion.

### 3.4.1 Les stratégies d'enseignement et les approches pédagogiques

#### Les projets et activités ouvertes

Les projets et les activités ouvertes relèvent une grande importance dans les pratiques pédagogiques du Baluchon. Plus les enfants avancent en âge, plus il y a des périodes prévues pour le travail en projet dans l'horaire. Dès le 2<sup>e</sup> cycle, les élèves peuvent passer jusqu'à 5 périodes en projet par semaine. Ces projets sont des véhicules parfaits pour déployer le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) puisqu'ils intègrent, dans tous les cas, plusieurs domaines disciplinaires (les langues, la mathématique, la science et la technologie, l'univers social, les arts, le développement de la personne). Ils peuvent également toucher les domaines généraux de formation (santé et bien-être, orientation et entrepreneuriat, environnement et consommation, médias, vivre ensemble et citoyenneté) et de développer les compétences d'ordre transversales (intellectuelle, méthodologique, personnel et social, communication).

Il existe différentes formes de projets : les projets personnels, les projets d'équipes, les projets collectifs de classe ou d'école. La particularité des projets au Baluchon vient du fait qu'ils prennent toujours naissance de l'intérêt, d'une motivation, d'une curiosité ou d'une préoccupation d'un élève, d'un groupe d'élèves ou d'un groupe classe. Les élèves ont une liberté dans le choix de leur projet (sujet, forme et type de projet). Les élèves sont amenés à réaliser plusieurs types de projets au cours de leur passage au Baluchon. Ils peuvent par exemple réaliser des recherches documentaires, des recherches-actions, des projets de créations, des projets d'organisation, réaliser une production, présenter aux autres un savoir-faire, etc. Les projets-écoles, quant à eux, se vivent et se renouvellent d'année en année comme la classe-nature, le projet cirque et le projet plein air. Un projet-école pourrait aussi naître suite à la proposition d'élèves, de membres du personnel ou de parents du Baluchon.

L'activité ouverte (voir exemple en annexe 1), quant à elle, peut se vivre seule ou en équipe. La différence avec le projet, c'est qu'elle émerge toujours d'une intention pédagogique ciblée de l'enseignant qui veut travailler des notions ou des compétences particulières. Elle est présentée sous forme de mise en situation à explorer ou un problème à résoudre suffisamment complexe pour permettre une recherche de solutions multiples imprévisibles et diversifiées. Les moyens de réalisation ont été classés en quatre catégories : les moyens techniques ou technologiques, ceux qui demandent l'utilisation du corps, de la voix et des sens, les moyens artistiques et finalement, l'écriture.

## Méthodologie de travail en projet

La démarche de projet se vit en 5 étapes : l'exploration, la planification, la réalisation, la présentation, l'évaluation et le réinvestissement :

### 1- L'exploration d'idées et choix du projet

À cette étape, l'élève explore différentes idées à partir de la lecture de son environnement physique et social. Il choisit un sujet, une forme et un type de projet à réaliser. Les enseignants veillent à amener les élèves à diversifier leurs projets tant dans les thèmes abordés que dans les types de projets réalisés.

### 2- La planification du travail et des ressources nécessaires

L'élève planifie les ressources dont il aura besoin pour réaliser son projet (humaines, matérielles, financières, etc.). De plus, il planifie les grandes étapes de son projet : quelles sont les actions qu'il devra poser pour aller au bout de son projet ?

### 3- La réalisation du projet

Il cherche les informations, consulte les ressources et réalise son projet. Il planifie ses buts de période afin d'avancer dans son projet et d'avoir tout le nécessaire à sa réalisation. Il ajuste sa planification tout au long de la phase de réalisation.

### 4- La présentation du projet

Lorsque le projet est réalisé, l'élève le présente à ses pairs. Il transmet aux autres ses apprentissages en présentant, par exemple, ce qu'il a fait, comment il l'a fait, il explique ce qu'il a appris, il répond aux questions et il reçoit les commentaires constructifs de ses pairs.

### 5- L'évaluation et le réinvestissement des apprentissages

À la suite de la présentation, l'enseignant donne une rétroaction à l'élève et celui-ci porte un regard sur son projet : les réussites et les défis. L'élève fait de même en s'autoévaluant. Il fait état de ses apprentissages et se donne de nouveaux défis et de nouvelles pistes d'exploration suite au projet.

La démarche de réalisation de l'activité ouverte est sensiblement la même que celle utilisée pour le projet. Elle diffère là où l'élève n'a pas de choix à faire au niveau du sujet, de l'intention et de l'objectif à réaliser.

Il doit toutefois respecter les contraintes au niveau de la réalisation. Il planifiera les ressources nécessaires et les moyens de réalisation. Puis il réalisera l'activité, la présentera, l'évaluera et avec le soutien de l'enseignant, il réinvestira ses apprentissages.

Notons également que les attentes sont graduées, du préscolaire à la sixième année. L'enfant aura besoin davantage de soutien lorsqu'il est plus jeune. Au fur et à mesure qu'il progresse, on peut s'attendre à ce qu'il soit de plus en plus autonome dans sa démarche de projet, qui se vit en continuité pendant sept ans.

### La différenciation pédagogique

Les enseignants utilisent divers outils pour établir des portraits de classe afin de planifier les apprentissages en fonction de la progression des apprentissages et des besoins des élèves. Ils peuvent ainsi offrir un enseignement de niveau un à l'ensemble du groupe. Puis, ils forment également des sous-groupes de besoin afin d'intensifier des interventions lorsque cela s'avère nécessaire. Ainsi, à partir de tableau d'ancrage et d'enseignement des comportements attendus, les enseignants entraînent les élèves à devenir autonomes lors de différentes tâches. L'autonomie des élèves en travail permet de dégager l'enseignante afin qu'elle puisse intensifier ses interventions auprès de sous-groupes d'élèves ayant des besoins similaires lorsque nécessaire.

Il arrive aussi que des enseignants divisent le groupe en deux afin d'enseigner des notions plus spécifiques en français et en mathématique selon le niveau scolaire. À ce moment-là, des parents coéducateurs prennent charge des autres élèves du groupe alors qu'ils réalisent des tâches autonomes.

De plus, l'orthopédagogue travaille de concert avec les enseignants afin d'offrir des séances de coenseignement pour répondre aux besoins des élèves et permettre une différenciation pédagogique.

Finalement, les classes ont toutes un aménagement particulier flexible. Les pupitres font place à des tables qui favorisent le travail d'équipe et l'entraide. Différentes stations offrent aux élèves des opportunités de choix selon leurs besoins et ceci, afin de favoriser leur attention lors de la réalisation des tâches : table haute, ballon, tabouret oscillant, pouf, chaise inclinable, fauteuil, etc. Les élèves peuvent donc s'installer à un endroit selon leurs besoins et travailler debout, assis ou même sur des tapis.

### L'intégration de l'environnement numérique et des outils technologiques

Depuis l'avènement du numérique, les outils technologiques ont été intégrés dans le travail quotidien des classes. Dans une école comme la nôtre, vouée aux projets des élèves, nous pouvons voir tout de suite l'apport intéressant du numérique : les espaces virtuels collaboratifs et partagés, les chiffriers électroniques,

le courrier électronique, les sites Internet, les diverses applications, les classes virtuelles, les réalités virtuelles, la robotique, etc. De plus, l'aspect multimédia offre des possibilités incroyables à nos jeunes : les élèves peuvent créer des diaporamas interactifs, réaliser des montages de musique, élaborer des capsules informatives, inventer des jeux-questionnaires en ligne, effectuer des montages avec des photos, créer des livres audio, des vidéos, des cartes, des calendriers, etc.

Les enseignants amènent les élèves à développer un esprit critique face à la fiabilité des sources d'informations de même qu'à développer un code éthique à respecter dans les médias sociaux. Ils sont sensibilisés aux impacts liés à la cyberintimidation.

#### La pédagogie du plein air et la classe extérieure

Les objectifs de cette pratique pédagogique visent essentiellement les valeurs écocitoyennes en les combinant aux saines habitudes de vie. Les enseignants utilisent ainsi le plein air pour vivre des expériences éducatives, favoriser un mode de vie actif, aider à comprendre le monde, être conscient de la nature et encourager les actions communautaires. Les groupes-classes effectuent ainsi, avec des parents accompagnateurs, des marches quotidiennes et profitent de ces instants pour observer l'environnement : traces d'histoire dans les

bâtiments, la faune et la flore, les signalisations routières, des formes géométriques ou simplement permettre aux enfants de bouger et de socialiser. Ces



marches sont suivies de discussions en classe qui visent le partage d'observation, l'émergence de questionnement et d'idées de projets. De plus, les enseignants profitent du beau temps pour vivre la classe à l'extérieure.

#### La culture à l'école et le réseau Hémisphère

L'école explore différentes manières d'intégrer la culture au quotidien. Nous faisons partie du réseau Hémisphère depuis 2019. Ce réseau correspond en totalité aux valeurs du Baluchon puisqu'il fait la promotion de l'intégration des arts et de la culture dans les classes au quotidien, au service de garde et dans les activités parascolaires. De plus, ce réseau nous permet de créer des liens de partenariat avec divers artistes et organismes de la communauté pour réaliser divers projets d'envergure. Grâce à ce réseau, le Baluchon

*Demande de renouvellement 240, école alternative Le Baluchon, année scolaire 2020-2021*

peut vivre des projets-écoles à grand déploiement puisqu'il facilite l'accès aux diverses ressources culturelles sous toutes ses formes. C'est donc un partenaire de choix dans une école, qui, comme la nôtre, met les projets au cœur de son projet !

### 3.4.2 L'apprentissage autorégulé et la cogestion des apprentissages et de la vie de classe

#### Horaire et plan de travail

L'horaire de la semaine est affiché en classe conjointement à un plan de travail. Chaque semaine, les enfants portent un regard sur la planification des périodes selon le travail à faire. Le plan de travail est présenté selon un ordre de priorité : urgent, je dois, je peux et il inclut l'ensemble des travaux à faire et des tâches liées aux projets et activités ouvertes. Ainsi, ça aide les enfants à planifier les travaux de façon judicieuse. Les périodes de rassemblement, les capsules d'enseignements, les périodes de spécialistes, les comités, les périodes de travail personnel, les présentations, s'il y a lieu, sont indiquées dans l'horaire. Selon l'âge des enfants, les moments où ces périodes sont vécues peuvent même être choisis collectivement selon les besoins du groupe et l'analyse du plan de travail à faire. Par exemple, si on doit voir le participe passé, parce qu'on a observé cette difficulté dans les travaux des élèves, on doit prévoir une période pour l'enseigner. « *Alors les enfants, quel est le meilleur moment cette semaine pour cette capsule d'enseignement?* »

Exemples d'horaire au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle

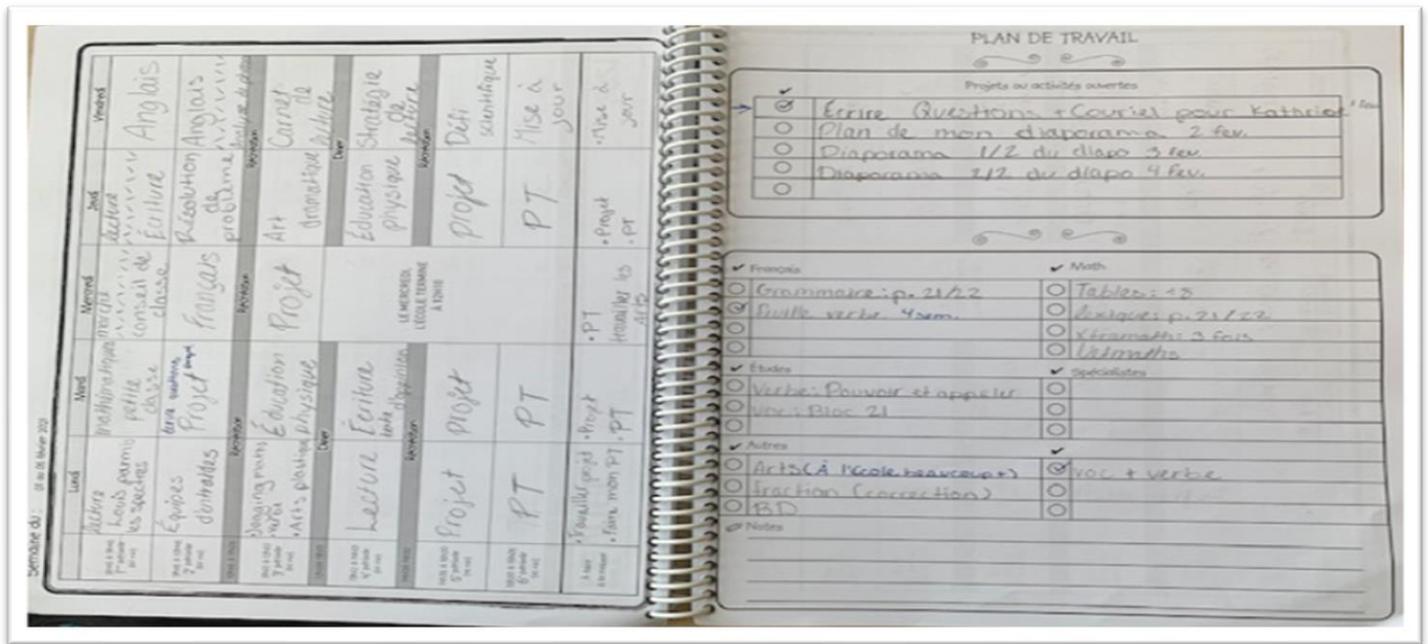


L'enfant sait qu'il devra choisir et planifier ses activités dans les espaces de travail personnel. C'est donc à partir de l'horaire et du plan de travail que chaque enfant fait des choix dans son horaire. Il apprend ainsi graduellement à devenir autonome dans la planification du temps et des travaux, selon les échéances et ses engagements.

#### Agenda

L'agenda est un outil de planification et de gestion du temps utilisé quotidiennement par l'enfant. Sauf pour les plus jeunes au début de l'année, presque tous les enfants font leur horaire personnel pour une semaine

complète : activités collectives, projet d'équipe, activités individuelles. On retrouve aussi dans l'agenda une section qui permet à l'enfant de noter les travaux, les échéances, les besoins, les activités et les projets en cours et une autre qui permet aux parents d'assurer leur part du suivi école-maison. L'enfant, l'enseignant et les parents peuvent communiquer par écrit régulièrement, soit par le courrier électronique, soit dans l'agenda.



### Les périodes de travail personnel

Ce sont les périodes où les élèves planifient leur travail personnel à partir du plan de travail de la semaine. Ainsi, les élèves font des choix en développant leur sens de l'organisation du temps en planifiant selon les priorités des travaux, les engagements et les échéances.

### Contrat d'engagement

Le contrat est une forme d'entente que l'enfant prend avec son enseignant lorsqu'il a choisi son sujet, la forme et son type de projet. Dans ce contrat, on y retrouve les buts que l'élève veut atteindre, ce qu'il souhaite apprendre, les grandes étapes de son travail, ainsi que les échéances. Le contenu, les étapes et les échéances peuvent se modifier en cours de processus.

### Les rassemblements

Lieu ou événement? Le rassemblement se vit dans un coin délimité de la classe où les enfants se réunissent avec l'enseignant. C'est à cet endroit choisi qu'ont lieu les quoi de neuf, les discussions de groupe sur des sujets variables, les retours sur des activités sur la journée, etc. C'est lors des rassemblements que des idées de projets peuvent émerger, qu'un élève peut partager une tranche de vie, faire un remerciement, raconter une activité vécue, partager une tristesse ou une joie ou que l'enseignant communique des messages importants ou encore revient sur une situation préoccupante. La période de rassemblement est quotidienne et elle peut débiter et terminer une journée.

### 3.4.3 L'apprentissage coopératif

#### Les équipes d'entraide

Dans les classes, des équipes d'entraide sont formées. Il s'agit d'équipes de trois à cinq élèves où chacun a un rôle à jouer. Tous ensemble, ils s'entraident dans différentes tâches selon leurs forces et leurs défis. Ils vérifient leurs travaux et se donnent des objectifs chaque semaine. Ils s'entraident et développent ensemble leur autonomie et leur sens des responsabilités.

#### Le tutorat

Le tutorat, quant à lui, met en place une structure de soutien entre les élèves de différents niveaux. Le tutorat permet aux plus jeunes de recevoir de l'aide en français, en mathématiques ou dans les projets et activités ouvertes. Les élèves plus vieux partagent ainsi leurs expériences et donnent des trucs aux plus jeunes. En outre, le tutorat permet aux élèves d'apprendre à s'organiser et à devenir plus autonomes et plus responsables. De plus, il permet de créer des liens entre les grands et les petits et représente une valeur ajoutée au climat positif sur la cour d'école.

#### Regroupements multiâges

À l'école Le Baluchon, les classes du primaire sont formées de deux ou trois niveaux. Les classes multiâges regroupent donc des élèves d'âges différents. Cela permet d'accentuer et de maintenir l'hétérogénéité, un élément riche et indispensable au développement global de l'enfant et de son groupe. Aussi, cela permet aux élèves de développer une identité par des modèles de pairs d'âges différents.

### 3.4.4 Les projets-écoles

Les projets-écoles rassemblent tous les élèves autour de la même activité. Ils poursuivent plusieurs objectifs, dont le développement d'un sentiment d'appartenance, la coopération, l'engagement, etc. Il existe trois projets-école récurrents : le projet cirque (Baluchon principal), le projet classe-nature, le projet plein air (Pavillon). D'autres projets peuvent voir le jour tel que le Grand défi Pierre-Lavoie, le Carnaval d'hiver, les artistes à l'école, etc.

#### Le projet cirque

À sa façon, le cirque témoigne aussi de la particularité du projet. C'est un événement qui fait partie de la tradition de l'école Le Baluchon, depuis plus de 20 ans. Une année sur deux, tous les élèves de l'école participent à la création d'un cirque, tous, sans égard au talent ou à la performance. Au préscolaire, les enfants apprivoisent le matériel mis à leur disposition et prépare un petit spectacle en choisissant quelques appareils ou accessoires: trapèze droit, petit tremplin, « rolla bolla » simplifié, échasses, rubans, bâtons fleur. À partir de la 1<sup>re</sup> année, les élèves peuvent se mettre en équipe et préparer un numéro de cirque. Ils choisissent les éléments : le matériel (appareils, outils, objets), la musique, la chorégraphie, les costumes, les maquillages et ils se pratiquent, bien sûr, en vue de faire une présentation publique. Tout le monde présente et les grands ont le privilège de faire une présentation grand public dans une salle de spectacle.

Tout le matériel disponible est utilisé pour les différentes présentations, parfois par des débutants, parfois par des adeptes d'expérience : le module à grimper, toutes les sortes de rouleaux, la poutre fixe, les boules d'équilibre, les trapèzes, les échasses, les tissus aériens, les monocycles, la girafe, le matériel de jonglerie (anneaux, assiettes chinoises, balles, bâtons fleurs, diabolos, foulards), etc. Même lorsque le matériel choisi est le même d'une équipe à l'autre, il est utilisé différemment dans des numéros variés.

Le cirque est aussi un projet intégrateur. Les enseignants font différents projets de français, d'arts plastiques, décorent le gymnase ou la salle de spectacle et offrent leur participation selon leurs compétences. Plusieurs comités de parents soutiennent le projet. De plus, ce projet permet de créer des partenariats avec la communauté. Lors d'un cirque passé, nous avons eu une collaboration avec les enseignants et les étudiantes de mode sur mesure, d'esthétique et de coiffure des centres de formation professionnelle Compétence 2000

et Paul-Émile-Dufresne, du Centre de services scolaire de Laval.

### Le projet classe-nature

Une année sur deux, les élèves de l'école participent à un séjour en classe nature (à l'automne ou à l'hiver). Tout le personnel de l'école y participe : direction, secrétaire, enseignants, orthopédagogues, technicienne en service de garde, éducateurs en service de garde, techniciens en éducation spécialisée. Ainsi, tous les élèves de l'école et des parents accompagnateurs vivent une immersion enrichissante de quelques jours en pleine nature.

Ce projet favorise la découverte d'un nouveau lieu et d'une façon de vivre différente. La classe-nature conduit aussi un certain développement personnel, affectif et social chez l'enfant: pour quelques-uns, ce séjour est le premier sans les parents. Il leur permet de travailler sur l'anxiété de séparation. C'est aussi l'occasion de faire leurs premiers pas vers l'autonomie en collaborant à des tâches auxquelles les enfants ne participent pas forcément à la maison, comme débarrasser la table, ranger seul ses affaires, etc. La classe-nature entraîne également une dynamique nouvelle dans les relations entre les élèves, mais aussi avec l'enseignant. Certains élèves qui présentent des défis particuliers peuvent aussi s'affirmer d'une manière autre que scolaire, favorisant ainsi leur intégration dans la classe. La classe-nature a également un impact important au niveau du sentiment d'appartenance au groupe et à l'école et favorise ainsi le climat scolaire positif.

### Les périodes collectives école

C'est un moment prévu à l'horaire où il n'y a aucun spécialiste. Tous les élèves de l'école vivent une même activité au même moment. Il peut s'agir d'une lecture éclatée (tous les enfants lisent à l'endroit de leur choix et ces lectures sont animées par divers enseignants), une présentation de projets-école (plusieurs élèves présentent un projet dans des classes différentes et les autres élèves de l'école choisissent celle qu'ils souhaitent voir), une période projet éclatée où les élèves vivent un projet avec des élèves d'une autre classe, les comités enfants, où tous les élèves de l'école sont impliqués dans un comité multiâge où ils vivent un projet qui aura des retombées dans la collectivité (ex. : journal étudiant, animation de jeux à la récréation, promotion de l'environnement, réalisation de recette santé, médiation sur la cour, décoration de l'école, etc.).

### 3.4.5 Le bien-être à l'école

#### Programme d'habiletés sociales ( Vers le Pacifique)

Le programme d'habiletés sociales Vers le Pacifique de l'institut Pacifique est implanté dans toutes les classes depuis maintenant 2 ans. Le comité Bien-être et Bienveillance de l'école a réfléchi à une planification afin que les activités puissent être intégrées au quotidien des classes. Les enfants vivent des activités qui traitent de la gestion des émotions, de méthodes de résolution de conflits, d'intimidation, etc.

#### Les activités de pleine conscience

À travers ces activités, les élèves apprennent à porter leur attention sur le moment présent. Elles les amènent à ressentir les sentiments et leurs pensées, à développer l'autocontrôle et à retrouver le calme en eux, particulièrement lorsqu'ils vivent des situations stressantes. Ils apprennent des techniques de méditation, de relaxation, ils apprennent à respirer afin de retrouver le calme intérieur. Plusieurs groupes pratiquent des exercices de respiration inspirés des méthodes de cohérence cardiaque. Ces activités ont pour objectifs d'aider les élèves à mieux gérer le stress, à se concentrer davantage, à faciliter la gestion de l'impulsivité et de favoriser le calme et le bien-être.

#### Les corridors actifs

Les corridors du Baluchon sont munis de diverses activités permettant les déplacements actifs dans l'école. Les enfants qui ont besoin de prendre des pauses peuvent ainsi prendre un moment pour libérer leur énergie en réalisant des parcours dans le corridor. Ensuite, ces élèves reviennent en classe et sont plus disponibles aux apprentissages.

#### La libre circulation dans l'école

Les élèves peuvent circuler librement dans l'école, tant et aussi longtemps qu'ils ont démontré qu'ils pouvaient se déplacer de façon autonome et responsable. Ils ont un macaron de circulation afin de prouver qu'ils ont l'autorisation de leur enseignant. De plus, certains élèves peuvent travailler dans le corridor ou

dans un local adjacent, de la même façon, s'ils ont démontré qu'ils pouvaient agir de façon autonome et responsable sans qu'une supervision constante d'un adulte soit nécessaire.

### 3.4.6 Les instances démocratiques

#### Le conseil de classe

Chaque classe vit le conseil de coopération. Ce conseil permet de démocratiser la vie de classe, de développer la coopération et l'esprit d'entraide. Les élèves, dans un conseil, peuvent proposer des idées et des projets, faire des remerciements, souligner des bons coups, être à la recherche d'une solution à un problème. Chaque classe a un représentant de classe qui siège sur le conseil d'élèves de l'école. Le représentant de classe lance des consultations dans le conseil de classe, puis il rapporte les idées en conseil d'école.

#### Le conseil des élèves

Le conseil des élèves de l'école est constitué de représentants élus lors d'une réelle campagne d'élection qui se tient à la fin septembre. Les représentants de classe élus démocratiquement par les pairs forment ainsi le conseil des élèves. Ils ont la responsabilité de représenter les élèves de leur classe en leur donnant une voix dans l'école, ils organisent des activités de masse selon des thématiques, la direction, les enseignants et même le conseil d'établissement se réfèrent au conseil des élèves pour lancer des consultations sur différents sujets comme le code de vie, la thématique de l'année, les recherches de solutions pour des problèmes sur la cour, sur l'aménagement de l'espace, etc. De plus, plusieurs sujets de discussion au conseil d'élèves peuvent émerger des conseils de classe.

#### L'assemblée générale des jeunes

L'assemblée générale des jeunes est un lieu de partage avec l'ensemble des élèves de l'école. Ces assemblées peuvent être animées par les élèves du conseil, par la direction ou par des comités qui ont besoin de communiquer des informations aux élèves.

#### Le comité vert

Le Baluchon a signé le Pacte de l'école québécoise. Un comité écocitoyen de parents est très actif dans le milieu. Il y a également un comité vert d'élèves. À travers celui-ci, les élèves développent une conscience environnementale et organisent des activités pour sensibiliser les élèves à la sauvegarde de la planète. Ils peuvent aussi travailler en partenariat avec le comité écocitoyen.

### Les comités de classe

Les classes mettent en place différents comités pour réaliser des projets divers : organisation d'activités thématiques (Halloween, Noël, Saint-Valentin, etc.), souligner les anniversaires de la classe, organisation d'activités sur la cour pendant les récréations, journal de classe en sont quelques exemples. Ces comités émergent des besoins liés à la vie de la classe et visent l'implication active des élèves dans celle-ci.

### 3.4.7 Les structures collaboratives de cogestion

#### La cogestion

La cogestion est un principe au cœur de la définition et de la nature même du Baluchon depuis sa fondation. Il s'agit d'une gestion participative où les responsabilités et les pouvoirs sont partagés entre la direction de l'école, le conseil d'établissement, le collège des enseignants, le conseil des élèves et les parents réunis en assemblée générale délibérante et en comités. Ainsi, la vie de l'école est démocratisée à travers toutes les instances.

#### Les mercredis pédagogiques : le collège des enseignants

Le collège des enseignants est un autre point très particulier à l'école, de par son existence, sa continuité et son fonctionnement. Le collège est formé de l'équipe enseignante et il représente un moment attendu de rencontre hebdomadaire de deux heures et demie le mercredi PM. Cette rencontre hebdomadaire assure la mise en place d'équipes collaboratives et dégage du temps de qualité pour assurer une vraie gestion participative où les décisions sur les différents points sont prises en consensus par et pour le groupe, en fonction des besoins et des particularités d'une école alternative.

Aussi, lors de ces rencontres, le collège des enseignants travaille à rendre le projet éducatif vivant, en discutant d'approches pédagogiques cohérentes, en favorisant l'arrimage des pratiques, en se questionnant sur les apprentissages des élèves, en mettant en place des communautés d'apprentissage professionnel et des communautés de pratiques. Cette structure permet d'assurer une amélioration continue des pratiques, développer un langage commun, assurer une compréhension commune et par le fait même, développer une cohésion et cohérence d'équipe. Ce temps commun permet de travailler en collégialité afin d'harmoniser les pratiques, de trouver des solutions pour divers problèmes ou difficultés, de mettre de l'avant des chantiers pédagogiques, d'innover et d'assurer la formation continue des enseignants.

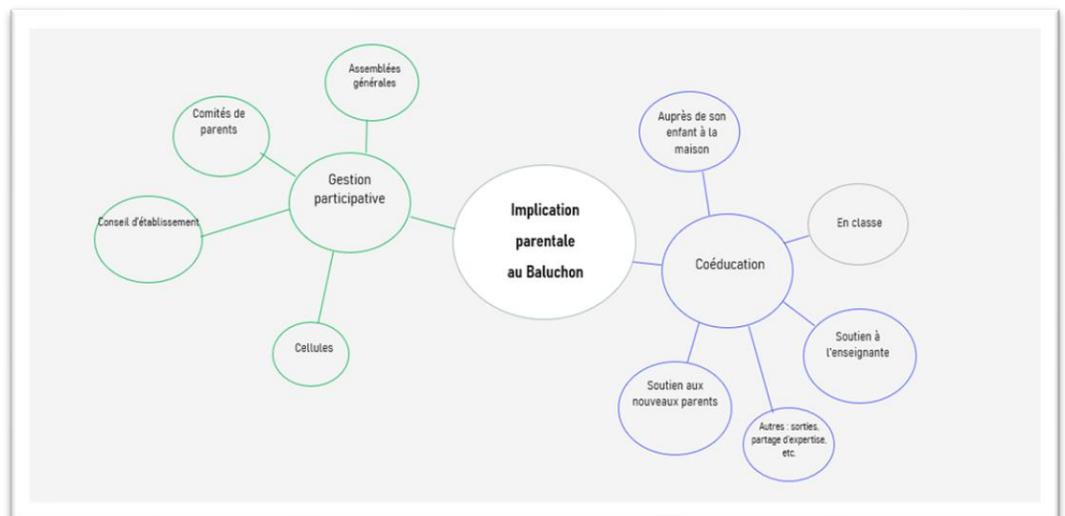
La planification de ces rencontres est prévue en fonction des moyens mis en place pour atteindre les objectifs

du projet éducatif et pédagogique de l'école. Des moments sont ainsi prévus pour le travail collectif, pour le travail en cycle et pour le travail individuel lors de la rédaction des bulletins et des rencontres de parents. Ces rencontres sont planifiées en fonction d'objectifs, de cibles à atteindre et de la régulation des moyens mis en place. Des professionnels ou des personnes-ressources peuvent se joindre à l'équipe selon les besoins de développement : conseillers pédagogiques, psychologues, psychoéducateurs, chercheurs universitaires, personnes-ressources du RÉPAQ, etc.

Un aménagement de l'horaire particulier permet de respecter le temps d'enseignement prescrit par la Loi de l'instruction publique (L.I.P.). Ainsi, nous prolongeons le temps d'enseignement 4 fois par semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi PM, les enfants retournent à la maison ou bénéficient du service de garde ou d'activités parascolaires.

### L'implication parentale

Un autre aspect essentiel du caractère distinctif du projet de l'école alternative Le Baluchon, c'est la participation active et constante des parents. Les parents qui font ce choix d'école s'engagent à participer aux activités de l'école à raison d'un minimum 20 heures de bénévolat obligatoire par année, en plus de participer à plusieurs instances. La figure ci-contre permet de comprendre en quoi consiste cette implication.

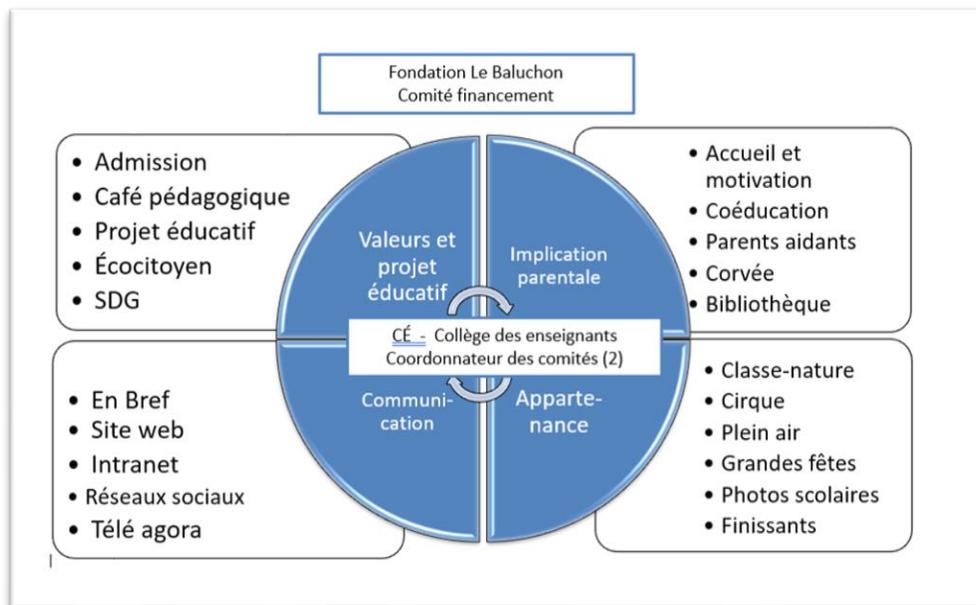


L'école demande aux parents de devenir des partenaires à part entière dans la gestion de l'école à travers l'implication dans divers comités favorisant le bon fonctionnement de l'école et contribuant à la vie de l'école, dans l'apprentissage et les projets des enfants, de même que dans l'ensemble des activités de l'école : le suivi école-maison, la coéducation, les rencontres de classes et d'école, les corvées, etc. Les parents s'engagent à donner un minimum d'heures de travail en plus de leur participation aux activités de base de

l'école. Lorsqu'un parent choisit d'inscrire son enfant à notre école, il s'engage à s'impliquer activement dans la communauté. La figure suivante permet de présenter en quoi consiste l'implication parentale.

De plus, il y existe plus d'une vingtaine de comités dans lesquels les parents peuvent s'impliquer. Ces comités sont sous la gouvernance du conseil d'établissement. Ainsi, tous les projets et initiatives des comités doivent transiter par le conseil d'établissement qui lui, joue un rôle de vigie au niveau des valeurs, ainsi que du projet éducatif et pédagogique du Baluchon. Le diagramme suivant présente l'éventail de ces comités (certains comités sont dupliqués d'un pavillon à l'autre).

### Les comités de parents du Baluchon



#### La coéducation

Nous parlons de coéducation, mais qu'est-ce que cela signifie pour nous? Il s'agit de l'implication des parents dans la vie scolaire de l'élève à l'école, comme à la maison, le tout se vivant en partenariat avec les différents intervenants de l'école (enseignants, direction, TES, SDG, etc.). Ainsi, parents, enseignants et élèves forment une communauté d'apprentissage dans un esprit de collaboration, de coéducation.

La coéducation à la maison vise à assurer le suivi de l'école à la maison. Il comprend l'ensemble des activités qui permettent aux parents de suivre la progression de l'élève à l'école : l'intérêt porté à son travail, le soutien à ses activités et projets, la consultation de l'agenda pour aider à la planification, la communication avec l'enseignant, les diverses rencontres de parents, ainsi que toute autre activité reliée à la situation de l'enfant. Ce suivi systématique doit être réalisé sur une base régulière. La coéducation à la maison comprend également le suivi du bulletin : la lecture et la discussion qui s'en suit, l'ajout des commentaires des parents et de l'enfant dans les délais requis et la participation aux rencontres des parents avec l'enfant et l'enseignant.

La coéducation à l'école s'y vit à travers la présence active des parents dans la vie quotidienne de l'école. Tout en respectant l'autonomie professionnelle des enseignants, les parents sont présents dans la classe et dans l'école et font partie de l'équipe éducative, en articulant des interventions qui sont cohérentes avec nos valeurs et notre mode de vie. Ils travaillent en collaboration avec les enseignantes en répondant aux besoins des élèves selon leurs capacités. De plus, certains parents peuvent enrichir la collectivité en offrant des capsules informatives aux élèves sur différents sujets : leurs métiers, leurs expériences, leurs forces, leurs passions, etc. Voici quelques exemples d'implication des parents dans l'école qui ne figurent pas dans les tâches des comités :

- Accompagner les groupes aux différentes sorties (théâtre, musée, parc, etc.);
- Accompagnement d'un groupe d'élèves dans un projet à l'extérieur de l'école;
- Covoiturage pour les différentes sorties;
- Lavage de costumes, de couvertures, de coussins, etc.;
- Reprisage de vêtements et réparations diverses;
- Ménage de la classe en milieu et/ou fin d'année;
- Famille d'accueil pour les plantes en période estivale;
- Gardiennage pour les animaux du cours de sciences naturelles;
- Filmer différents ateliers, rencontres avec les parents, activités de l'école;
- Participer à la création d'un film avec les enfants;
- Aider à la préparation de matériel didactique (couper, coller, plastifier...);
- Animation d'une activité en lien avec une expertise du parent : en art, en science, en musique, en aéronautique, en histoire, etc. Ces animations sont mises sur pied en fonction des intérêts et des compétences des parents qui s'impliquent dans ce processus de partage;
- Aider à la correction de certains travaux;
- Classer des objets perdus;
- Participer à la réflexion pédagogique;

- Aider à la création de décors, de costumes, de maquillages.

Et cette liste pourrait s'allonger encore et encore...tous les prétextes sont bons pour intégrer des parents dans l'école!

Par leur présence, ces nombreux parents permettent aux élèves d'acquérir un sentiment d'appartenance à l'école. Lorsqu'il devient normal pour l'enfant d'être à tous les jours en relation avec des parents de l'école, qu'il s'agisse de ses propres parents, de ceux d'un ami, des parents d'un partenaire de projet ou même des grands-parents d'un autre élève de la classe d'à côté, l'élève ne peut que développer un sentiment de confiance en son école et envers les adultes qui l'accompagnent. Et c'est ainsi que tous les jours, nos élèves côtoient de nombreux adultes, en plus des enseignants, qui leur disent encore par leurs gestes, par leurs actions et par leur présence en classe et dans nos murs, que l'école, c'est important.

Finalement, l'école offre aux parents diverses formations ou espaces d'échange et de partage autour de différents thèmes tels que : le projet, l'éducation positive, la mathématique, l'aide en écriture, etc. Ces parents deviennent alors des agents multiplicateurs qui peuvent aider, encourager et conseiller d'autres parents autour d'eux. La pratique nous a permis d'observer depuis plus de 25 ans que la présence active des parents à l'école est, de multiples façons, un levier extrêmement puissant pour mener nos élèves à la réussite.

#### 4. Description du temps alloué à chaque matière enseignée dans le cadre du projet pour chaque niveau.

L'école alternative Le Baluchon ne déroge pas au régime pédagogique au niveau du temps alloué aux différentes matières. Nous avons trois spécialistes : anglais, éducation physique et art dramatique. Vous pourrez consulter en annexe 2 les grilles-matières qui ont été choisies par le collège des enseignants en respect du régime pédagogique et adoptées par le conseil d'établissement en février 2021 pour l'année scolaire 2021-2022. Vous trouverez la résolution en annexe 3.

#### 5. Modification au bulletin unique

L'évaluation fait partie de l'intervention dans toutes les pédagogies. Elle est cependant d'une approche différente au Baluchon puisqu'elle doit s'arrimer au modèle pédagogique choisi et vécu. Cette évaluation reflète la réalité vécue en classe à partir de traces pertinentes et d'observations diverses recueillies par l'enseignante. Le fait que nous misons sur le développement global, il fallait évidemment avoir un bulletin qui rendait compte de l'aspect social, des valeurs, des projets, en plus des matières académiques. La dérogation au bulletin chiffré et de la moyenne de groupe est cohérente avec nos valeurs et notre projet particulier. La moyenne de groupe pour une école qui est organisée en multiâge perd son sens. Notre bulletin situe donc l'élève par rapport à des attentes et des objectifs à atteindre, plutôt que de le mettre en relation avec une moyenne de groupe. De plus, notre bulletin correspond davantage à nos valeurs et notre projet, tout en respectant les fondements du programme de formation et les cadres d'évaluation des apprentissages.

Le portrait des apprentissages des élèves est détaillé, les énoncés sont clairs et cohérents. Les enseignants y ajoutent des commentaires qui viennent préciser les forces de l'élève ainsi que les défis à relever pour chacune des étapes.

##### **Les légendes du bulletin**

Les enseignants utilisent la légende ci-dessous afin de présenter un portrait des apprentissages des élèves.

### Légende du bulletin

Légende pour les domaines suivants : français, mathématiques, développement culturel. Spécialistes : anglais, activité physique, art dramatique (section des compétences), activités ouvertes et projets, ainsi que l'appréciation de fin d'année en écriture, lecture et mathématiques.		Légende pour les libellés qui concernent les domaines suivants : Attitude et développement global. Spécialistes : Anglais, activité physique, art dramatique (section comportement).	
<b>R</b>	Réussi selon les attentes de son cycle	<b>F</b>	C'est une force
<b>AM</b>	Réussi selon les attentes minimales de son cycle	<b>P</b>	Progresse bien
<b>NR</b>	Ne réussit pas selon les attentes de son cycle	<b>D</b>	C'est un défi
<b>NE</b>	Non évalué	<b>NE</b>	Non évalué

Vous trouverez des exemples des bulletins attachés à ce document.

## 6. Critères d'admission

L'admission des élèves à notre école relève du choix des parents à offrir à leur enfant une éducation dont la pédagogie est centrée, particulièrement, sur le développement et l'épanouissement global de l'élève. Notre école représente une communauté d'appartenance accessible à tous les parents qui adhèrent aux valeurs du projet.

Les règles d'admission de l'école alternative Le Baluchon tirées du texte officiel relatif aux critères d'inscription du secteur jeunes du CSSL sont présentées à l'annexe 4.

## 7. Intégration des élèves ayant un plan d'intervention au sein du projet

Les enseignants et professionnels de l'école aident l'enfant en difficulté en lui offrant des services personnalisés et adaptés à ses besoins et capacités. L'enfant peut ainsi bénéficier de services pédagogiques tels que la récupération, l'intensification des interventions en sous-groupe de besoin ou en individuel, le tutorat, les équipes d'entraide, le soutien à l'intégration, la flexibilité, le plan de travail adapté, le plan d'action ou le plan d'intervention visant la mise en place d'adaptations diverses ou de modifications au besoin, le service en orthopédagogie, ainsi que des services professionnels (selon le besoin: en psychologie, en psychoéducation, en orthophonie, en travail social, etc.). De plus, en concertation avec les parents et l'enseignant, il est possible, grâce aux projets et aux groupes multiâges, d'accélérer le cursus scolaire des élèves doués ou à haut potentiel.

Puisque le rythme de l'enfant est respecté, les besoins des enfants en difficulté et des enfants désirant poursuivre au-delà des attentes du programme sont donc respectés. En cohérence avec le progrès continu, l'enfant peut avoir droit à des mesures d'appui particulières, après l'évaluation de ses besoins et de ses capacités.

Les enseignants et l'orthopédagogue adaptent les évaluations pour l'enfant qui n'a pas atteint les exigences minimales du cycle dans lequel il chemine. Par exemple, un enfant qui est au deuxième cycle, mais qui n'a pas atteint les exigences minimales en français, recevra des évaluations adaptées à son niveau afin de lui permettre de vivre des réussites et ainsi augmenter son sentiment de compétence, sa confiance en soi et son estime personnelle.

À l'école alternative Le Baluchon, les élèves admis ne sont pas sélectionnés en fonction de leurs résultats scolaires. Ainsi, comme dans toutes les écoles, une partie de notre clientèle est constituée d'élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA).

Voici un portrait de notre clientèle en 2020-2021 :

<b>Clientèle totale en 2020-2021</b>							
305 élèves							
Élèves ayant un plan d'intervention	Élèves ayant un plan d'action	Élèves ayant un code de difficulté (16)					
71	16	Code 50	Code 53	Code 34	Code 33	Code 42	Code 99
		4	4	1	5	1	1

Sur un total de 305 élèves inscrits, nous avons 82 élèves (27%) présentant des besoins particuliers sur le plan personnel et affectif, cognitif, apprentissage, langagier, comportemental, social, moteur et sensoriel. Parmi ces élèves, nous avons 16 élèves à risque (5 %) pour qui on a élaboré un plan d'action, 55 élèves (18%) présentant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation qui ont des plans d'intervention actifs et 16 élèves étant reconnus comme élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, ce qui représente 5% de notre clientèle. Ces élèves bénéficient également d'un plan d'intervention actif. Au total, nous assurons le suivi de 71 plans d'intervention, ce qui représente 23% de notre clientèle totale.

## 8. Contribution financière

Les seules contributions financières exigées aux parents visent à acheter du matériel nécessaire à la réalisation des projets et activités ouvertes des élèves. Ces sommes sont réévaluées annuellement par les enseignants. Ces montants sont approuvés en conseil d'établissement, puis présentés en assemblée générale des parents. Voici le tableau présentant ces sommes pour l'année scolaire 2020-2021.

<b>Contribution financière pour les projets et activités ouvertes Année scolaire 2020-2021</b>	
Préscolaire	50\$
1 <sup>er</sup> cycle	25\$
2 <sup>e</sup> cycle	30\$
3 <sup>e</sup> cycle	30\$

## 9. L'évaluation du projet particulier portant sur la période couverte par l'approbation

Le projet du Baluchon s'applique à la totalité des élèves inscrits, puisque ce n'est pas un projet élitiste. Les élèves à risque, handicapés, en difficulté d'adaptation et en difficulté d'apprentissage font partie de notre clientèle au même titre que toutes les écoles publiques traditionnelles. Les meilleurs arguments se retrouvent dans la conception que nous avons de l'école et de l'enfant. L'école est un lieu privilégié pour le développement global de l'enfant. Chaque personne est un être unique qui apprend à rythme et selon un style qui lui est propre. Chacun possède des talents à des degrés différents. L'école favorise la réalisation de soi, l'engagement collectif et l'ouverture sur le monde. Elle apprend aux jeunes à vivre en société. L'école est un milieu sain et dynamique qui suscite la découverte, le désir d'apprendre, la passion ; qui suscite le dépassement, la prise de conscience ; qui aide à voir grand, à avoir des rêves et des projets. Tout cela se réalise dans un continuum : on prend tous les enfants du projet où ils sont et on les aide à cheminer.

Plusieurs services éducatifs et professionnels sont déployés afin de soutenir les élèves à risques et HDAA et leur permettre d'accéder au développement de leur plein potentiel à partir du CSSL, du CISSS ou de l'école : psychologue, psychoéducateur, éducateur spécialisé et soutien à l'intégration, orthophoniste, ergothérapeute, service social, etc. En cours de cycle, des actions pédagogiques différenciées (flexibilité, adaptation et modification) sont mises en oeuvre pour soutenir et enrichir la progression des apprentissages des élèves HDAA. Les enseignants, personnel de soutien et professionnels aident l'enfant en difficulté en lui offrant des services personnalisés. L'enfant peut également bénéficier de services pédagogiques tels que la récupération, les interventions intensifiées en sous-groupe de besoin, le tutorat, les équipes d'entraide, le plan d'action, le plan d'intervention et le service en orthopédagogie. De plus, en concertation avec les parents et l'enseignante, il est possible que l'élève présentant un haut potentiel puisse bénéficier de l'accélération du cursus scolaire. Les regroupements multiâge et les projets facilitent l'accélération ou la diminution du rythme d'apprentissage des élèves. C'est en équipe collaborative (parent, enseignant, orthopédagogue, TES, professionnel) que les besoins et capacités des élèves sont analysés afin de mettre en place les mesures de soutien nécessaires à leur réussite.

Finalement, voici quelques tableaux présentant les taux de réussites des élèves du Baluchon en écriture, lecture et mathématique, de 2017 à 2021. Les résultats incluent les élèves en réussite et les élèves plus vulnérables, mais qui réussissent. Puisque nous considérons avoir 7 ans pour amener les élèves à atteindre les attentes de fin de parcours du primaire et assurer une transition optimale vers le secondaire sur le plan académique, il apparaît intéressant d'établir la moyenne des taux de réussite à la fin du parcours primaire pour les 5 années présentées.

ÉCRITURE					
Niveaux	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Février 2021
1 <sup>re</sup> année	80%	82%	100%	100%	87%
2 <sup>e</sup> année	97%	82%	97%	97%	96%
3 <sup>e</sup> année	72%	95%	97%	90%	91%
4 <sup>e</sup> année	76%	93%	100%	97%	92%
5 <sup>e</sup> année	78%	92%	90%	100%	92%
6 <sup>e</sup> année	100%	97%	92%	100%	100%

Moyenne de 98% de taux de réussite en fin 6<sup>e</sup> année.

LECTURE					
Niveaux	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Février 2021
1 <sup>re</sup> année	83%	88%	100%	100%	89%
2 <sup>e</sup> année	97%	82%	66%	100%	100%
3 <sup>e</sup> année	91%	100%	94%	90%	98%
4 <sup>e</sup> année	89%	97%	97%	93%	95%
5 <sup>e</sup> année	92%	95%	90%	100%	87%
6 <sup>e</sup> année	100%	100%	100%	100%	100%

Moyenne de 100% de réussite en fin de 6<sup>e</sup> année.

MATH (C1 et C2)					
Niveaux	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Février 2021
1 <sup>re</sup> année	89%	85%	97%	99%	96%
2 <sup>e</sup> année	100%	88%	93%	92%	96%
3 <sup>e</sup> année	88%	97%	84%	89%	92%
4 <sup>e</sup> année	86%	97%	98%	97%	95%
5 <sup>e</sup> année	89%	100%	90%	97%	92%
6 <sup>e</sup> année	100%	88%	89%	100%	100%

Moyenne de 96% de taux de réussite en fin de 6<sup>e</sup> année.

À la lecture de ces tableaux, les taux de réussite des élèves se situent entre 96% et 100% de réussite. Des résultats pareils nous indiquent que sur le plan académique, sur ces 5 années, nous pouvons dire mission accomplie! On comprend aussi qu'au niveau des trois matières de base, les mathématiques sont les moins performantes. Finalement, les élèves vulnérables sont inclus dans ces données de réussite, donc nous poursuivons le travail d'accompagnement de ces élèves afin de réduire les zones de vulnérabilités.

10. La résolution du conseil d'établissement attestant le souhait des parents d'obtenir l'approbation ministérielle à nouveau.

En annexe 5, vous trouverez la résolution du conseil d'établissement attestant le souhait des parents d'obtenir l'approbation ministérielle à nouveau de vivre ce projet particulier.

## En conclusion

Depuis 1984, l'école alternative Le Baluchon est reconnue comme un projet particulier ayant un caractère distinctif par l'ancienne commission scolaire de Laval, devenu aujourd'hui le Centre de services scolaire de Laval. Notre projet particulier s'applique à la totalité des élèves inscrits et vise le développement du plein potentiel de chaque enfant selon ses besoins et ses capacités. Nos taux de réussite démontrent l'efficacité de nos pratiques et nos élèves réussissent au-delà du primaire. Nos élèves se démarquent au secondaire par leurs habiletés de communication, leur capacité à prendre des initiatives et à trouver des solutions, leurs habiletés à gérer le temps, à planifier un travail, à se responsabiliser face à leurs apprentissages, à réaliser des projets, à s'engager dans leur milieu. Nos élèves réussissent bien et ils sont heureux à l'école! Le Baluchon est un milieu de vie stimulant.

Chaque année, notre soirée d'information accueille plus d'une centaine de parents démontrant un intérêt envers notre projet. Et chaque année, nous avons toujours plus de demandes que de places disponibles.

Finalement, des dizaines de milliers d'heures d'implication parentales ont été compilées depuis les 4 dernières années. Tous ces comités de parents, ces tâches et ces activités contribuent quotidiennement à la réussite des élèves. Leur engagement à l'école et le fait qu'ils soient présents de façon active et concrète livre un puissant message: l'école c'est important! Au Baluchon, les parents sont considérés comme de réels partenaires et ses répercussions sont positives. Elles agissent sur la motivation et sur la persévérance scolaire des élèves. Ce lien famille-école est fondamental. Comme le dit si bien le proverbe, ça prend un village pour éduquer un enfant!

**Créons un environnement motivant et bienveillant et engageons-nous activement parce que la réussite est sans limites lorsque tous y participent.**

## Annexe 1 : Exemple d'activité ouverte

Exemple au 1<sup>er</sup> cycle



## La rébellion de(s)...

Et si d'autres éléments de notre entourage prenaient la parole

Nous venons de lire l'album "Rébellion chez les crayons" de l'auteur Drew Daywall, illustré par Oliver Jeffers.

Et si tu pouvais donner vie à un élément de ton choix, crois-tu qu'il pourrait avoir envie de faire une rébellion lui aussi ? Se sent-il trop ou peu utilisé ?

Est-ce un légume, une carte d'un jeu, un jeu en particulier, un outil de ton coffre à crayons, un ballon du placard de David, un outil de cirque, un livre de la bibliothèque, une brosse, un vêtement, ...?

1. Fais une tempête d'idées des raisons qui pourraient importuner cet "élément" et celles-ci t'aideront à trouver quel(s) moyen(s) de réalisation tu aurais le goût d'utiliser pour nous expliquer sa rébellion.

*Nous inventeras-tu une chanson, écriras-tu une histoire, feras-tu une pièce de théâtre, feras-tu un sondage, leur créeras-tu de nouvelles utilités pour motiver les humains à utiliser cet objet différemment ou plus fréquemment ?*

2. Fais ton plan pour t'aider à structurer tes étapes.

*Nous avons bien hâte que tu nous présentes ta rébellion imaginaire !*

Émilie Durocher de Grandpré (inspirée par "Au pied de la lettre")

École Le Baluchon

## Annexe 2 : Grilles-matières pour l'année scolaire 2021-2022

LE BALUCHON		1 <sup>er</sup> cycle			2 <sup>e</sup> cycle			3 <sup>e</sup> cycle		
MATIÈRES OBLIGATOIRES	Temps indicatif	Temps alloué (heures)			Temps alloué (heures)			Temps alloué (heures)		
		par école	titulaire	spécialiste	par école	titulaire	spécialiste	par école	titulaire	spécialiste
		25	20,5	4,5	25	20,5	4,5	25	20,5	4,5
Langue d'enseignement	7 h	9	9		8,5	8,5		8,5	8,5	
Mathématique	5 h	7,5	7,5		6	6		6	6	
Éducation physique et à la santé	2 h	2		2	2		2			2
<b>TOTAL DU TEMPS RÉPARTI</b>	<b>14 h</b>	<b>18,5</b>	<b>16,5</b>	<b>2</b>	<b>16,5</b>	<b>14,5</b>	<b>2</b>	<b>16,5</b>	<b>14,5</b>	<b>2</b>
Langue seconde (anglais)		1,5		1,5	1,5		1,5	1,5		1,5
Arts - 2 des 4 disciplines suivantes :										
• <i>art dramatique</i>		1		1	1		1	1		1
• <i>arts plastiques</i>		1	1		1	1		1	1	
• <i>danse</i>										
• <i>musique</i>										
Éthique et culture religieuse		1	1		1	1		1	1	
Géographie, histoire, éducation à la citoyenneté		1	1		2	2		2	2	
Science et technologie		1	1		2	2		2	2	
<b>TEMPS NON RÉPARTI</b>	11 h									
<b>TOTAL</b>		<b>25</b>	<b>20,5</b>	<b>4,5</b>	<b>25</b>	<b>20,5</b>	<b>4,5</b>	<b>25</b>	<b>20,5</b>	<b>4,5</b>

## Annexe 3 : Résolution du conseil d'établissement : grilles-matières 2021-2022



**École alternative Le Baluchon**  
216, boulevard Je-Me-Souviens  
Laval, H7L 1W1  
Téléphone 450 662-7000 poste 5720

Conseil d'établissement de l'école Le Baluchon

Séance ordinaire du : 18 février 2021

Numéro de la résolution : CE-2021-02-18-004

**Extrait de résolution**

**Grille matière année scolaire 2021-2022**

**ATTENDU QUE** le collège a recommandé un statu quo pour la grille-matière pour l'année scolaire 2021-2022.

**Il est proposé par : Véronik Caron**

**et RÉSOLU**

**QUE** la grille matière soit reconduite comme telle pour l'année scolaire 2021-2022.

  
Président du CE

  
Directrice de l'école

## Annexe 4 : Critères d'admission du Baluchon<sup>1</sup>

### Édifice principal

#### 1.1 Capacité d'accueil

Le nombre d'élèves admis est limité par le nombre de places disponibles dans chacun des groupes. Compte tenu de la spécificité du projet éducatif de l'école alternative Le Baluchon et afin de favoriser l'intégration de l'enfant, l'admission des élèves se fait principalement du préscolaire à la deuxième année du 1<sup>er</sup> cycle. Cependant, des élèves des niveaux supérieurs peuvent également être admis en fonction des places disponibles.

#### 1.2 Critères d'admission

La famille qui sollicite l'admission d'un enfant à l'école alternative Le Baluchon doit satisfaire aux conditions suivantes:

- Participer à la soirée d'information organisée par l'école au mois de décembre ou janvier précédant la période d'inscription;
- Compléter le questionnaire d'admission et le faire parvenir à l'école avant la date limite;
- Obtenir une recommandation favorable du comité d'admission;
- S'engager à participer aux instances de l'école;
- S'engager par écrit à fournir annuellement 20 à 30 heures de contribution à la vie de l'école (soit l'équivalent de 2 à 3 heures par mois).

##### 1.2.1 Recommandation par le comité d'admission

Les familles déjà membres de l'assemblée générale délibérante de l'école alternative Le Baluchon sont dispensées de cette entrevue. Seules les familles ayant satisfait à toutes les autres conditions d'admission peuvent être convoquées en entretien par le comité d'admission. Si le nombre de familles admissibles excède le nombre de places disponibles, un tirage au sort détermine lesquelles sont alors convoquées en entretien et ce tirage fait office de l'ordre de la liste d'attente. Le comité d'admission évalue la volonté des familles d'adhérer aux valeurs et aux principes pédagogiques promus par l'école ainsi que leur capacité à s'engager activement dans la vie de l'école, tout au long du cheminement scolaire de l'enfant. Le comité

---

<sup>1</sup> Texte officiel adopté par le conseil des commissaires lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2019 par la résolution CC 2018-2019 numéro 088 modifié le 22 mai 2019 par la résolution CC 2018-2019 numéro 143 et le 22 janvier 2020 par les résolutions CC 2019-2020 numéros 082 et 083

est composé d'au moins un parent membre de la communauté de l'école, d'au moins un enseignant et de la direction.

### **1.3 Ordre de priorité des candidats admissibles**

Parmi les élèves admissibles, l'admission est accordée selon l'ordre de priorité suivant :

- Aux frères et soeurs des élèves de l'école alternative Le Baluchon résidant sur le territoire Centre de services scolaire de Laval. Dans le cas d'une famille reconstituée, le comité d'admission se réserve le droit de réévaluer la famille;
- Aux enfants résidant sur le territoire de la Commission scolaire de Laval dont les parents sont membres de l'assemblée générale délibérante;
- Aux enfants résidant sur le territoire de la Commission scolaire de Laval venant d'une autre école alternative;
- Aux autres élèves qui résident sur le territoire de la Commission scolaire de Laval (en tenant compte des règles de capacité d'accueil énumérées en 1.1);
- Aux enfants résidant hors du territoire de la Commission scolaire de Laval et dont les parents sont membres de l'assemblée générale délibérante;
- Aux autres élèves qui ne résident pas sur le territoire de la Commission scolaire de Laval (en tenant compte des règles de capacité d'accueil énumérées en 1.1).

### **1.4 Période d'admission**

L'admission est accordée au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de chaque année en vue de l'année scolaire débutant au mois d'août suivant.

### **1.5 Admissions tardives**

Un élève pourra exceptionnellement être admis en cours d'année en fonction des places-élèves disponibles, s'il répond aux conditions suivantes :

- Respecter l'ordre de la liste d'attente s'il y a lieu;
- Avoir une recommandation favorable de son école d'origine;
- Obtenir la confirmation que l'école alternative Le Baluchon dispose des ressources nécessaires pour accueillir cet enfant.

La famille qui sollicite l'admission d'un enfant à l'école alternative Le Baluchon doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Compléter le questionnaire d'admission et le faire parvenir à l'école avant la date limite;
- Obtenir une recommandation favorable du comité d'admission;
- S'engager à participer aux instances de l'école;
- S'engager par écrit à fournir annuellement 20 à 30 heures de contribution à la vie de l'école (soit l'équivalent de 2 à 3 heures par mois).

## Édifice 2 – 2<sup>e</sup> pôle de service de l'école alternative Le Baluchon

### 1.6 Capacité d'accueil

Le nombre d'élèves admis est limité par le nombre de places disponibles dans chacun des groupes.

### 1.7 Critères d'admission

La famille qui sollicite l'admission d'un enfant au 2<sup>e</sup> pôle de l'école alternative Le Baluchon doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Participer à la soirée d'information organisée par l'école au mois de décembre ou janvier précédant la période d'inscription;
- Compléter le questionnaire d'admission et le faire parvenir à l'école avant la date limite;
- Obtenir une recommandation favorable du comité d'admission;
- S'engager à participer aux instances de l'école;
- S'engager par écrit à fournir annuellement 20 à 30 heures de contribution à la vie de l'école (soit l'équivalent de 2 à 3 heures par mois).

#### 1.7.1 Recommandation par le comité d'admission

Les familles déjà membres de l'assemblée générale délibérante de l'école alternative Le Baluchon ou de son 2<sup>e</sup> pôle de service sont dispensées de cette entrevue. Seules les familles ayant satisfait à toutes les autres conditions d'admission peuvent être convoquées en entretien par le comité d'admission. Si le nombre de familles admissibles excède le nombre de places disponibles, un tirage au sort détermine lesquelles sont alors convoquées en entretien et ce tirage fait office de l'ordre de la liste d'attente. Le comité d'admission évalue la volonté des familles d'adhérer aux valeurs et aux principes pédagogiques promus par l'école ainsi que leur capacité à s'engager activement dans la vie de l'école, tout au long du cheminement scolaire de l'enfant. Le comité est composé d'au moins un parent membre de la communauté de l'école, d'au moins un enseignant et de la direction.

### 1.8 Ordre de priorité des candidats admissibles

Parmi les élèves admissibles, l'admission est accordée selon l'ordre de priorité suivant :

- Aux enfants des huit (8) parents fondateurs du 2<sup>e</sup> pôle de service de l'école alternative Le Baluchon;
- Aux frères et soeurs des élèves du 2<sup>e</sup> pôle de service de l'école alternative Le Baluchon résidant sur le territoire de la Commission scolaire de Laval. Dans le cas d'une famille reconstituée, le comité d'admission se réserve le droit de réévaluer la famille;
- Aux élèves qui fréquentent l'école dont les locaux sont partagés avec le 2<sup>e</sup> pôle de service de l'école alternative Le Baluchon;
- Aux enfants résidant sur le territoire de la Commission scolaire de Laval dont les parents sont membres de l'assemblée générale délibérante du 2<sup>e</sup> pôle de service de l'école alternative Le Baluchon;
- Aux enfants résidant sur le territoire de la Commission scolaire de Laval venant d'une autre école alternative;
- Aux autres élèves qui résident sur le territoire de la Commission scolaire de Laval (en tenant compte des règles de capacité d'accueil énumérées en 1.1);
- Aux enfants résidant hors du territoire de la Commission scolaire de Laval et dont les parents sont membres de l'assemblée générale délibérante;
- Aux autres élèves qui ne résident pas sur le territoire de la Commission scolaire de Laval (en tenant compte des règles de capacité d'accueil énumérées en 1.1).

### **1.9 Période d'admission**

L'admission est accordée au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de chaque année en vue de l'année scolaire débutant au mois d'août suivant.

### **1.10 Admissions tardives**

Un élève pourra exceptionnellement être admis en cours d'année en fonction des places-élèves disponibles, s'il répond aux conditions suivantes :

- Respecter l'ordre de la liste d'attente s'il y a lieu;
- Avoir une recommandation favorable de son école d'origine;
- Obtenir la confirmation que l'école alternative Le Baluchon dispose des ressources nécessaires pour accueillir cet enfant.

La famille qui sollicite l'admission d'un enfant au 2<sup>e</sup> pôle de l'école alternative Le Baluchon doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Compléter le questionnaire d'admission et le faire parvenir à l'école avant la date limite;
- Obtenir une recommandation favorable du comité d'admission;
- S'engager à participer aux instances de l'école;
- S'engager par écrit à fournir annuellement 20 à 30 heures de contribution à la vie de l'école (soit l'équivalent de 2 à 3 heures par mois).

## Annexe 5 : Résolution du conseil d'établissement pour le renouvellement du projet particulier



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement de l'école alternative Le Baluchon, tenue le 24 mars 2021.

### Présences et quorum

Nom	Fonction	Présence
Sophie Marcotte	Directrice de l'école	X
Jocelyn Roy	Directeur adjoint	X
Marie-Ève Aboussufy	Resp. service de garde	X
Guy Lambert	Repr. Collège des enseignants.	X
Véronik Caron	Repr. Collège des enseignants.	
Chantale Gagnon	Sub. Collège des enseignants	X
Laurence Desjardins	Repr. Collège des enseignants	X
Kimberly Rose	Repr. Soutien	X
Juliane Jalbert	Membre parent	X
Frédérique Brunet-Maheu	Membre parent	X
Jean-Francois Naud	Membre parent	X
Gabrielle Maheux-Bouchard	Membre parent	X
Geneviève Léger Filiault	Membre parent	X
Dominique Favreau	Membre parent	X
Isabelle Tardif	Sub. Membre parent	
Jassin Caminero	Sub. Membre parent	
Charles Drouin Racine	Sub. Membre parent	
Marc-André Outeau	Sub. Membre parent	X
Ioana Tudor	Sub. Membre parent	X

## Article 240                      Projet particulier

**CONSIDÉRANT** que l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) stipule qu'une demande d'approbation doit être formulée pour tout établissement établi aux fins d'un projet particulier;

**CONSIDÉRANT** que l'école alternative Le Baluchon est présentement une école dédiée à un projet particulier reconnu en vertu de l'article 240 de la LIP;

PROCÈS-VERBAL  
Conseil d'établissement  
2020-2021



Page 2 de 2

24 mars 2021

**CONSIDÉRANT** que les parents de notre établissement souhaitent l'obtention du renouvellement de l'approbation ministérielle quant à son projet particulier;

**CONSIDÉRANT** que l'admission au sein de notre établissement est soumise à des critères particuliers;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement approuve les modifications au bulletin unique ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement approuve chaque contribution financière ;

**Il est proposé par : Geneviève Léger-Filiault**

et **RÉSOLU**

**QUE**

L'école alternative Le Baluchon soit à nouveau établie aux fins d'un projet particulier et que cette demande soit présentée au Centre de services scolaire de Laval, ainsi qu'au ministère de l'Éducation.

*CÉ 2021-03-24-004; Le 240*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

  
\_\_\_\_\_  
Directrice de l'école

25-03-2021

Date

  
\_\_\_\_\_  
Président du conseil d'établissement

26-03-2021

Date